

Rapport de discussion

Journée d'étude sur l'adéquation formation-emploi

Mardi 26 mars 2019

Discussion C1 – première ronde

Les stages

Organisations participantes

1. Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN)
2. Fédération des travailleuses et des travailleurs du Québec (FTQ)
3. La puce communautaire
4. Observatoire compétences-emploi (UQAM)
5. Québec Solidaire (éducation)

Éléments clés de la conversation

Les personnes et les organisations participantes à cette conversation ont mis en lumière plusieurs facteurs et conditions de réussite des stages offerts en milieux de travail dans un contexte de recherche d'adéquation entre la formation et l'emploi.

Elles ont notamment souligné le rôle joué par les établissements scolaires dans la mise en place des conditions de stage. Il apparaît ainsi essentiel de reconnaître la responsabilité des établissements scolaires à l'égard de la supervision des stages. Les établissements scolaires apparaissent être bien placés pour garantir la flexibilité du contenu de la formation, mettre en place des mécanismes d'accompagnement dans le milieu de travail et de rétroaction à la fin du stage et s'assurer que sa durée favorise l'apprentissage. Au chapitre de la durée du stage, le nombre de quatre semaines a été soulevé par certaines personnes et organisations.

Afin de s'assurer de la qualité et de la valeur d'un stage offert en milieu de travail, les personnes et les organisations participantes estiment que les établissements scolaires devraient pouvoir dépêcher des personnes responsables dans les milieux de travail afin d'évaluer les conditions de stage. Cette possibilité constitue une valeur ajoutée pour les enseignantes et les enseignants qui pourraient assurer la mise à jour de leur expertise. Elle leur permettrait également de reconnaître des stages « bidon » ou de bloquer des tentatives malintentionnées visant à bénéficier des services d'une main-d'œuvre à bon marché.

Les personnes et les organisations participantes notent que les stages servent actuellement à développer différentes compétences liées à l'employabilité (notamment numériques et informatiques), qu'ils offrent du temps pour former une personne en milieu de travail et qu'ils participent à la spécialisation et la polyvalence des travailleuses et des travailleurs. Ces personnes et ces organisations notent par ailleurs le rôle accru de la CPMT dans la gestion des stages, l'influence du modèle dual allemand ainsi que la volonté du gouvernement d'accroître le nombre de stages offerts au cours des prochaines années.

Tout en misant sur des formules reconnues (modèle du compagnonnage), cette volonté s'accompagne de lourdeurs administratives qui affectent les personnes (déficience du soutien financier, éloignement du projet de formation de l'individu, reconnaissance des qualifications, etc.) et les entreprises. À ce titre, les personnes et les organisations participantes soulignent le grand nombre de PME qu'on retrouve au Québec : situation qui vient complexifier la gestion des stages. La présence de stages d'insertion pour les adultes vient également complexifier les choses. Ces stages s'adressent souvent à des personnes éloignées du marché du travail dont la réussite nécessite la mise en place de mesures individualisées d'aide et d'accompagnement.

Les personnes et les organisations participantes s'accordaient finalement sur une série d'obstacles susceptibles de nuire à la gestion des stages. Elles notent à ce titre :

- la présence de stage non rémunéré, notamment dans le secteur public et souvent dans des milieux de travail composé majoritairement de femmes;
- la question des protections sociales offertes aux personnes en stage (situations de harcèlements, santé et sécurité au travail, prestations offertes, droits parentaux, congés maladie, etc.);
- les questions relatives à la reconnaissance des compétences développées dans le milieu de travail;
- la difficulté pour certaines personnes de trouver un stage;
- la question de l'engagement des entreprises dans le stage offert.

Ce qu'il faut retenir

Au terme de leur discussion, les personnes et les organisations participantes souhaitaient insister sur les éléments suivants :

- l'offre d'une rémunération et de protection sociale (financement complémentaire) durant le stage;
- la lutte à l'iniquité systémique de rémunération qui affecte certaines personnes en stage, notamment dans les métiers à prédominance féminine;
- la présence de l'enseignante ou de l'enseignant dans le milieu de stage : afin d'en assurer la supervision, mais aussi de développer un partenariat positif et durable dans le temps entre l'entreprise et l'institution d'enseignement;
- le recours à l'expertise de travailleuses et de travailleurs qui souhaitent transmettre leurs connaissances dans un contexte d'apprentissage en milieu de travail;
- la possibilité pour l'enseignante ou l'enseignant de se rendre dans le milieu de travail avec tous les avantages que cela représente, notamment ce qui concerne la valeur du stage offert (faux stages);
- l'affirmation de la vocation formative des stages et une plus grande volonté de différencier les types de stage; et
- l'offre de stage pour les personnes éloignées du marché du travail, notamment les jeunes.

Pour aller de l'avant

Pour aller de l'avant, les personnes et les organisations participantes à cette discussion insistent sur la nécessité :

- d'offrir des allocations pour supporter les frais liés aux stages;
- de garantir la rémunération des stagiaires (notamment par qu'il est souvent difficile de distinguer les différents types de stage); et
- de statuer sur un plancher d'heures de stage dans les cas de stages offerts par les entreprises d'une certaine taille.

Ce rapport est le résultat d'une discussion tenue le 26 mars 2019 dans le cadre de la journée d'étude sur l'adéquation formation-emploi organisée par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA) en collaboration avec la Coalition des organismes communautaires pour le développement de la main-d'œuvre (COCDMO) et l'Observatoire compétences-emploi (OCE-UQAM).

Un document synthèse présentant les résultats de cette journée ainsi que les autres rapports de discussion sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://icea.qc.ca/site/fr/actualites/l'adéquation-entre-la-formation-et-l'emploi-journée-d'étude-de-licéa>.